



FICHE RENOUELEMENT
CANTINE ET GARDERIE 2023-2024

Une fiche par enfant à retourner en mairie
même si votre enfant ne va pas à la cantine ou à la garderie

INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT :

NOM : Prénom : sexe : M F

Né(e) le :

Ecole de Villerest fréquentée : Niveau en **2023/2024** :

Accord droit à l'image : oui non

FOYER OÙ VIT L'ENFANT :

RESPONSABLE 1 (Titulaire du N° allocataire CAF)

Marié Célibataire Tuteur famille d'accueil
 Vie maritale Divorcé Pacsé Veuf

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Portable :

Fixe :

Employeur :

RESPONSABLE 2

Marié Célibataire Tuteur /famille d'accueil
 Vie maritale Divorcé Pacsé Veuf

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Portable :

Fixe :

Employeur :

AUTRES PERSONNES SUSCEPTIBLES DE VENIR CHERCHER L'ENFANT :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

NOM : Prénom :

Téléphone :

Lien avec l'enfant :

INFORMATIONS DE SANTÉ CONCERNANT L'ENFANT :

Asthme : oui non

Prise de médicaments : oui non

Allergie : oui non **Si oui précisez** :

Difficultés de santé particulières : oui non **Si oui précisez** :

PAI (projet d'accueil individualisé) : oui non

En cas de traitement, celui-ci devra être fourni par vos soins à l'école, au restaurant scolaire et à la garderie

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Souhaitez-vous inscrire votre enfant : oui non

Repas végétarien (sans viande, sans poisson) : oui non

Par internet sur le portail famille, réservation et annulation de repas possible la veille du jour concerné pour le lundi, mardi, jeudi, vendredi. Pour annulation exceptionnelle (maladie), contacter le secrétariat de Mairie avant 8h30.

INSCRIPTION À LA GARDERIE (accessible uniquement aux enfants dont les deux parents travaillent) :

Souhaitez-vous inscrire votre enfant : oui non

Comme pour le restaurant scolaire, inscription par internet sur le portail famille obligatoire.

Attention, pour les enfants de moins de 4 ans, seulement deux créneaux d'inscription en garderie possibles par jour.

Maternelles (-4 ans seulement 2 choix) :

Elémentaires :


de 7h00 à 8h30

de 7h00 à 8h30

de 11h45 à 12h30

de 11h45 à 12h30

de 16h15 à 18h30

 Pour la garderie de 16h15 à 18h30, inscription auprès de l'ACLVV

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

- **Attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois (quotient familial)**
- **Attestations employeurs de moins de 3 mois**
- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**

Je soussigné(e)....., responsable légal de l'enfant autorise le responsable du périscolaire à prendre les mesures d'urgence nécessaires, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la cantine et de la garderie (consultable sur notre site internet www.villereest.fr), déclare exactes les informations portées sur cette fiche et m'engage à signaler tout changement de situation (adresse, téléphone, séparation...).

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

J'accepte que les données fassent l'objet d'un traitement.

A Le..... Signature :

Ce formulaire d'inscription est en conformité avec la loi « informatique et libertés » et le Règlement Général de Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La durée de conservation des données ne pourra excéder la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune ou, pour les services payants, celle nécessaire au recouvrement des sommes dues Le responsable du traitement de ces données à caractère personnel est la commune de Villerest.